Archives parlementaires

Observations du représentant Cambon, au nom du comité de salut public, concernant les mesures prises par le comité pour empêcher l'introduction des faux assignats, en annexe de la séance du 24 messidor an II (12 juillet 1794)

Pierre-Joseph Cambon, Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Cambon Pierre-Joseph, Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Observations du représentant Cambon, au nom du comité de salut public, concernant les mesures prises par le comité pour empêcher l'introduction des faux assignats, en annexe de la séance du 24 messidor an II (12 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 110;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23522_t1_0110_0000_3

Fichier pdf généré le 21/07/2021

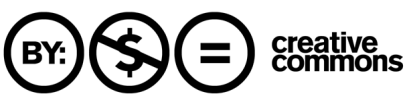

52

[Cambon obtient la parole : il fait connoître les précautions que le comité de salut public a pris pour empêcher l'introduction des faux assignats sur le territoire de la république (1)].

[Cambon : La coalition des rois a encore échoué dans les spéculations qu'elle avoit fondées sur les faux assignats; le gouvernement a pris des mesures pour les déjouer. Le comité de salut public a envoyé des commissaires vérificateurs aux frontières et à la suite des armées. Ils distinguent, en entrant dans les pays envahis par les armées de la république, les assignats faux qu'on avoit préparés pour mettre en circulation. Ainsi les spéculateurs avides et criminels qui les avoient achetés, perdent les fonds employés à l'acquisition de ces signes de la scélératesse. (Applaudi). Ainsi ils sont déjoués, les triples efforts des tyrans coalisés pour asservir la république. Ils nous avoient environnés de troupes innombrables. La valeur républicaine les a mises en fuite. Ils avoient pensé nous soumettre par la famine, un riche convoi et une récolte abondante que nous irons faire jusques chez eux, ne nous permettent plus d'avoir d'inquiétude à cet égard. Enfin, ils veulent ruiner la fortune publique et discréditer notre papier-monnoie en le falsifiant, et des vérificateurs éclairés qui suivent les armées, empêchent que la république ne soit empoisonnée de cette production du crime. (Applaudi).

C'est ici le moment de dire à l'assemblée que, dans le compte décadaire qui a été rendu hier, il ne s'est trouvé que 130 000 liv. d'assignats faux; et la surveillance augmente tous les jours. Il sera d'ailleurs extrêmement difficile de contrefaire la monnoie républicaine; car on s'apperçoit aisément que ceux trouvés à Ostende, malgré qu'ils soient l'ouvrage de l'industrie anglaise, sont évidemment faux.

La convention ordonne l'insertion de ces observations au bulletin (1)].

[Applaudissements].

(1) *Ann. R.F.*, n° 224.

(1) Minute de la main de Cambon, Décret n° 9914. *Débats,* n° 660 ; *F.S.P.*, n° 374 ; *J. Fr.*, n° 656 ; *J. Sablier,* n° 1432 ; *J. Matin,* n° 716 ; *Audit. nat.*, n° 657 ; *Rép.*, n° 205 ; *J.S. Culottes,* n° 514 ; *M.U.*, XLI, 314 ; *J. Perlet,* n° 658 ; *J. Paris,* n° 559 ; *Mon.*, XXI, 199 ; B^{in}, 24 mess. (2^{e} $suppl^{t}$).

Persée creative commons